

Bordeaux,  
le 9 décembre 2016

## Communiqué de presse

### Faites des folies, animez l'espace public !

**L'EPA Bordeaux-Euratlantique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la réalisation de « folies » : des bâtiments de petites tailles (400 m<sup>2</sup> maximum), au design artistique et destinés à accueillir des activités en lien avec la vie du quartier. Architectes, designers, artistes, artisans et porteurs de projets ont jusqu'au 20 janvier pour déclarer leur intérêt auprès de l'EPA.**

Les folies animeront l'espace public par leur forme d'une part et par l'activité hébergée d'autre part. Elles accueilleront, par exemple, crèche, théâtre pour enfants, club de jazz ; voire une aire de jeux artistiques pour enfants. Tout autre projet est le bienvenue ! Les folies s'inscrivent dans la dimension culturelle et artistique du territoire de Bordeaux-Euratlantique. Élément fort de l'identité de chacun des quartiers, elles visent également à créer la surprise au sein d'une architecture tenue, en continuité avec celle de la ville de pierre.

Les premières folies devraient voir le jour entre fin 2018 et 2022.

L'AMI comprend deux volets. Le premier s'adresse aux architectes, designers, artistes, artisans désireux de concevoir une folie tandis que le deuxième volet est destiné aux porteurs de projets souhaitant développer une activité au sein d'une folie.

Le dossier complet de l'AMI est disponible via ce lien :

<http://www.bordeaux-auratlantique.fr/lancement-de-l-ami-faites-des-folies/>

**Bordeaux-Euratlantique** est l'une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec **plus de 730 ha** sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. **Opération d'intérêt national (OIN)**, elle est menée par l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique créé en 2010. Avec une **programmation exigeante de 2 500 000 m<sup>2</sup>** de logements, bureaux et équipements publics, ce sont à terme **40 000 nouveaux habitants** et **30 000 nouveaux emplois** qui sont attendus sur ce territoire au sud de la métropole bordelaise. Les représentants de l'Etat, les présidents du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil départemental de la Gironde et de Bordeaux Métropole et les maires des communes de Bègles, Bordeaux et Floirac, siègent au sein du Conseil d'administration de l'EPA Bordeaux-Euratlantique, présidé par la Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du développement économique et adjointe au maire de Bordeaux.

Contact presse : Marion Le Fur  
marion.lefur@bordeaux-auratlantique.fr  
05.57.14.44.86 - 06.38.98.29.00